



Appel à contribution – Capitalisation

Produire des connaissances à partir de l'expérience des acteurs œuvrant auprès d'un public en situation de handicap et de leur public, sur les actions en promotion de la santé sexuelle.

Le COREVIH NA, Le centre de ressources VIASSP, le CREA I NA et Promotion Santé NA, lancent un appel à contribution auprès de toutes les structures agissant auprès de publics jeunes ou adultes porteurs de handicap. (Structures médico-sociales, associations d'usagers et centres de réadaptation, de rééducation, établissement et service de réadaptation professionnelle).

Nous souhaitons développer un projet visant à capitaliser vos expériences en promotion de la santé sexuelle auprès des publics en situation de handicap sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

La capitalisation a pour objectifs de faire apparaître les logiques à l'œuvre, de décrire finement les contextes, les savoirs issus de l'action, les stratégies et leviers déployés pour rendre opérationnel ce qui est décrit comme efficace dans la littérature ». Elle vise ainsi à « transformer le savoir pratique en connaissance partageable ». En répondant au comment dans tel contexte, les acteurs ou la population concernée ont pu mettre en œuvre une action, un partenariat, une organisation spécifique, ...

Pour tout savoir sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé, c'est [ici](#) !

CRITERES D'INCLUSION POUR CONTRIBUER A LA CAPITALISATION

Pour que votre projet soit l'objet d'une capitalisation :

- ➡ Il doit être achevé, ou avoir démarré depuis au moins un an.
- ➡ Etre à destination d'un public jeune ou adulte en situation de handicap, quel que soit le handicap

- ➔ Se dérouler dans les structures de type structures médico-sociales, associations d'usagers et centres de réadaptation, de rééducation, établissements et services de réadaptation professionnelle
- ➔ Dans tous milieux, rural comme urbain de Nouvelle-Aquitaine
- ➔ Le projet / l'action doit être complexe :
 - Intégrer au moins deux catégories d'acteurs ou de partenaires
 - Intégrer au moins deux activités comme par exemple une activité centrée sur l'information, des ateliers, un suivi individuel,...
- ➔ Le public concerné par le projet doit avoir été associé à la démarche
- ➔ Le porteur du projet, doit être disponible et intéressé par une démarche de capitalisation.

CRITERES D'EXCLUSION POUR CONTRIBUER A LA CAPITALISATION

- ➔ Projet faisant l'objet de liens ou de conflits d'intérêt
- ➔ Actions uniques (séance d'information ponctuelle, distribution de flyers, etc.)
- ➔ Projet ne respectant pas les principes éthiques de la promotion de la santé (en développant des stratégies par la peur, en étant exclusivement centré sur le risque, en ne respectant pas le principe d'autonomie des personnes, etc.)

POUR DEVENIR CONTRIBUTEUR

Merci de remplir la carte d'identité de votre projet [ICI](#) avant le 1er octobre

Vous pouvez joindre tout document se référant à votre projet / action (dossier cosa de présentation, rapport d'évaluation, bilan, outils...)

Les propositions de contribution seront examinées en aout, nous vous ferons un retour dans le courant du mois de septembre

Nous n'avons pas encore sollicité de financement pour ce projet, les capitalisations se dérouleront vraisemblablement dans le courant de l'année 2025.

La participation à la démarche de capitalisation ne donne lieu à aucune rémunération.

Si vous avez des questions, merci de nous contacter à cette adresse :
c.cottineau@promotion-sante-na.org

Foire aux questions ?

Mon projet n'a pas été évalué, est-ce un problème ?

Pas du tout ! La démonstration de l'efficacité de l'action n'est pas un critère exigé.

Bien sûr ! Tout projet peut être riche d'enseignements

Mon projet est-il assez intéressant pour être capitalisé ?

Mon projet est-il trop récent ?

Si votre projet a démarré ou est achevé depuis un an ou plus d'un an, il rentre dans nos critères. S'il est plus récent, envoyez-nous votre carte d'identité et nous pourrions en discuter.

Vous concernant, la démarche de capitalisation représente environ une journée de travail, dont une demi-journée sera consacrée à l'entretien de capitalisation.

Vais-je avoir du temps à consacrer à cette démarche ?